



Plan S

Making full & immediate
Open Access a reality

Le Plan S et la cOAlition S: vers un accès ouvert sans exceptions

Assemblée des partenaires HAL

le 7 juillet 2022

Johan Rooryck | cOAlition S





cOAlition S

27 organisations dans le monde

Agences nationales

- Autriche: FWF
- Finlande: AKA
- France: ANR
- Irlande: SFI
- Italie: INFN
- Luxembourg: FNR
- Pays-Bas: NWO
- Norvège: RCN
- Pologne: NCN
- Portugal: FCT
- Québec: QRF
- Slovénie: ARRS
- Sweden: FORMAS, FORTE, VINNOVA
- Suisse: SNSF
- GB: UKRI

Commission Européenne (Horizon Europe)

Fondations philanthropiques

- The Wellcome Trust
- The Bill & Melinda Gates Foundation
- Howard Hughes Medical Institute (HHMI)
- Aligning Science Across Parkinson's (ASAP)
- Templeton World Charity Foundation (TWCF)

Dimension globale

- Organisation Mondiale de la Santé + TDR
- Jordanie: HCST
- Zambie : NSTC
- Afrique du Sud : SAMRC

35 milliards d'Euros/an en fonds de recherche, 150.000 articles/ an



Plan S: un seul but

- Plan S: “À partir de 2021, toutes les publications savantes présentant les résultats de la recherche financée par des subventions publiques ou privées accordées par des conseils de recherche et des organismes de financement nationaux, régionaux et internationaux, doivent être publiées dans des revues en libre accès (*Open Access Journals*), via des plateformes en libre accès (*Open Access Platforms*), ou déposées immédiatement dans des dépôts en libre accès, sans embargo”.
- Tout article publié qui a été évalué par des pairs doit être disponible en accès ouvert avec une licence CC-BY



Plan S: 10 principes

- Ce but de la publication en accès ouvert immédiat et sans embargo est mis en œuvre par **10 principes**.
- Les organisations de la cOAlition S se sont engagées à implémenter ces principes de manière coordonnée en alignant leurs conditions de subventions avec ceux-ci.



[Plan S](#)
[Principles & Implementation](#)
[cOAlition S](#)
[News](#)
[Resources](#)
[FAQ](#)
[Blog](#)
[Contact](#)

[Principles & Implementation](#)

[Lire cette page en français](#)



Part I: The Plan S Principles

"With effect from 2021", all scholarly publications on the results from research funded by public or private grants provided by national, regional and international research councils and funding bodies, must be published in [Open Access Journals](#), on [Open Access Platforms](#), or made immediately available through Open Access Repositories without embargo."

*For funders agreeing after January 2020 to implement Plan S in their policies, the start date will be one year from that agreement

In addition:

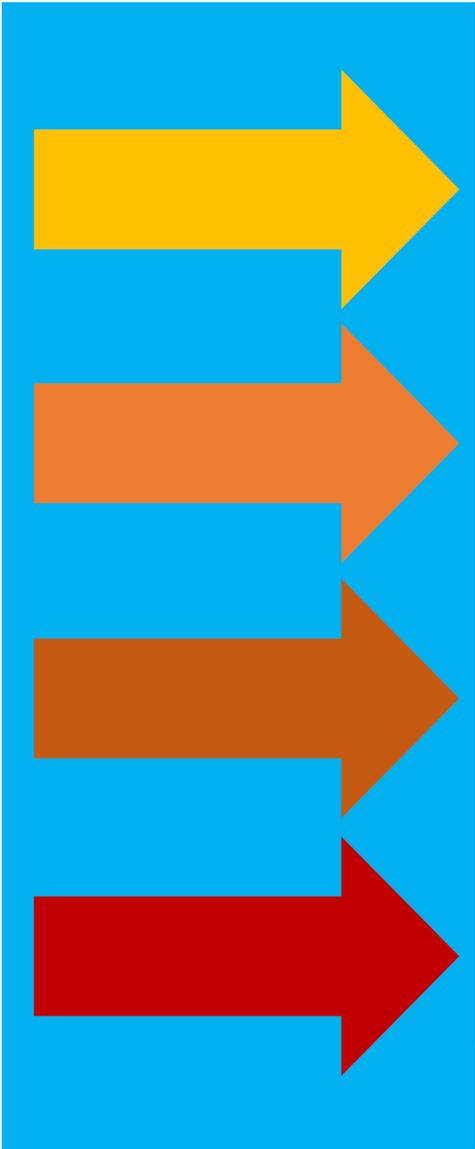
<p>01 Authors or their institutions retain copyright to their publications. All publications must be published under an open license, preferably the Creative Commons Attribution license (CC BY). In order to fulfil the requirements defined by the Berlin Declaration:</p> <p>02 The Funders will develop robust criteria and requirements for the services that high-quality Open Access journals, Open Access platforms, and Open Access repositories must provide:</p> <p>03 In cases where high-quality Open Access journals or platforms do not yet exist, the Funders will, in a coordinated way, provide incentives to establish and support them when appropriate; support will also be provided for Open Access infrastructures where necessary.</p> <p>04 Where applicable, Open Access publication fees are covered by the Funders or research institutions, not by individual researchers; it is acknowledged that all researchers should be able to publish their work Open Access:</p> <p>05 The Funders support the diversity of business models for Open Access journals and platforms. When Open Access publication fees are applied, they must be commensurate with the publication services delivered and the structure of such fees must be transparent to inform the market and funders potential standardisation and capping of payments of fees:</p>	<p>06 The Funders encourage governments, universities, research organisations, libraries, academies, and learned societies to align their strategies, policies, and practices, notably to ensure transparency.</p> <p>07 The above principles shall apply to all types of scholarly publications, but it is understood that the timeline to achieve Open Access for monographs and book chapters will be longer and requires a separate and due process.</p> <p>08 The Funders do not support the 'hybrid' model of publishing. However, as a transitional pathway towards full Open Access within a clearly defined timeframe, and only as part of transformative arrangements, Funders may contribute to financially supporting such arrangements.</p> <p>09 The Funders will monitor compliance and sanction non-compliant beneficiaries/grantees:</p> <p>10 The Funders commit that when assessing research outputs during funding decisions they will value the intrinsic merit of the work and not consider the publication channel, its impact factor or other journal metrics, or the publisher.</p>
---	---

Part II: Guidance on the Implementation of Plan S

1. Aim and Scope

Plan S aims for full and immediate Open Access to [peer-reviewed](#) scholarly publications from research funded by public and private grants. cOAlition S, the coalition of research funders that have committed to implementing Plan S, aims to accelerate the transition to a scholarly publishing system that is characterised by immediate, free online access to, and largely unrestricted use and re-use (full Open Access) of scholarly publications.

cOAlition S is committed to fulfil the specific target set out in [Plan S](#): publications resulting from research funded by [cOAlition S members' grants](#) under calls published as of 1 January 2021 (or earlier at individual members' choice), must be published in Open Access venues (journals or platforms) [made openly and immediately available in Open Access repositories](#).



Plan S: trois routes vers l'accès ouvert

Route 1

Revue & plate-formes en accès ouvert (or/ diamant)

- La publication dans une revue indexée par la *Directory of Open Access Journals* (DOAJ)
- Frais payés par l'agence membre de la cOAlition S.

Route 2

Revue abonnement

- Les publications dans une revue à abonnement doivent être directement disponibles dans une archive ouverte
- Les auteurs doit utiliser **la stratégie de non-cession des droits.**

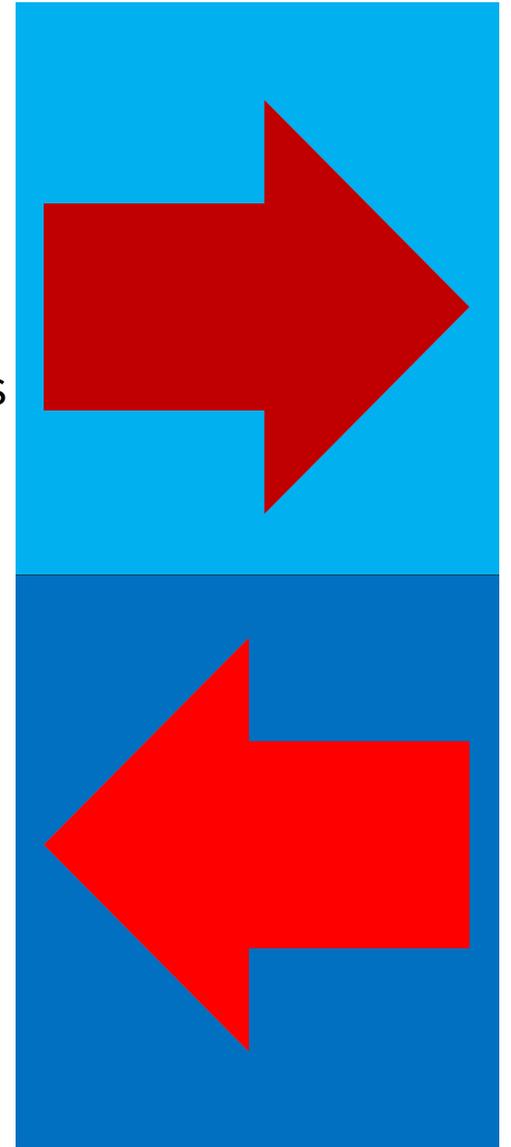
Route 3

Revue sous accord transformatif

- La publication dans une revue sous accord transformatif est autorisée.
- Dans ce cas, ce sont les bibliothèques qui paient les frais de publication de leurs auteurs.

Deux axes stratégiques

- ⊙ Convaincre les maisons d'édition
 - ⊙ d'abandonner le modèle d'abonnement et le modèle hybride et de transitionner vers des modèles en accès ouvert.
 - ⊙ de fournir des informations transparentes sur les prix de leurs services dans l'intérêt d'un marché ouvert.
(par le biais du *Journal Comparison Service* (JCS))
- ⊙ Reprendre l'initiative dans la publication académique:
 - ⊙ persuader les auteurs de préserver leurs droits intellectuels sur les publications.
 - ⊙ renforcer l'infrastructure de publication non commerciale dirigée par la communauté académique dans le but de créer une alternative fiable à l'édition commerciale.
 - ⊙ Encourager les nouvelles initiatives de publication non commerciales: post-publication peer review, PCI etc.





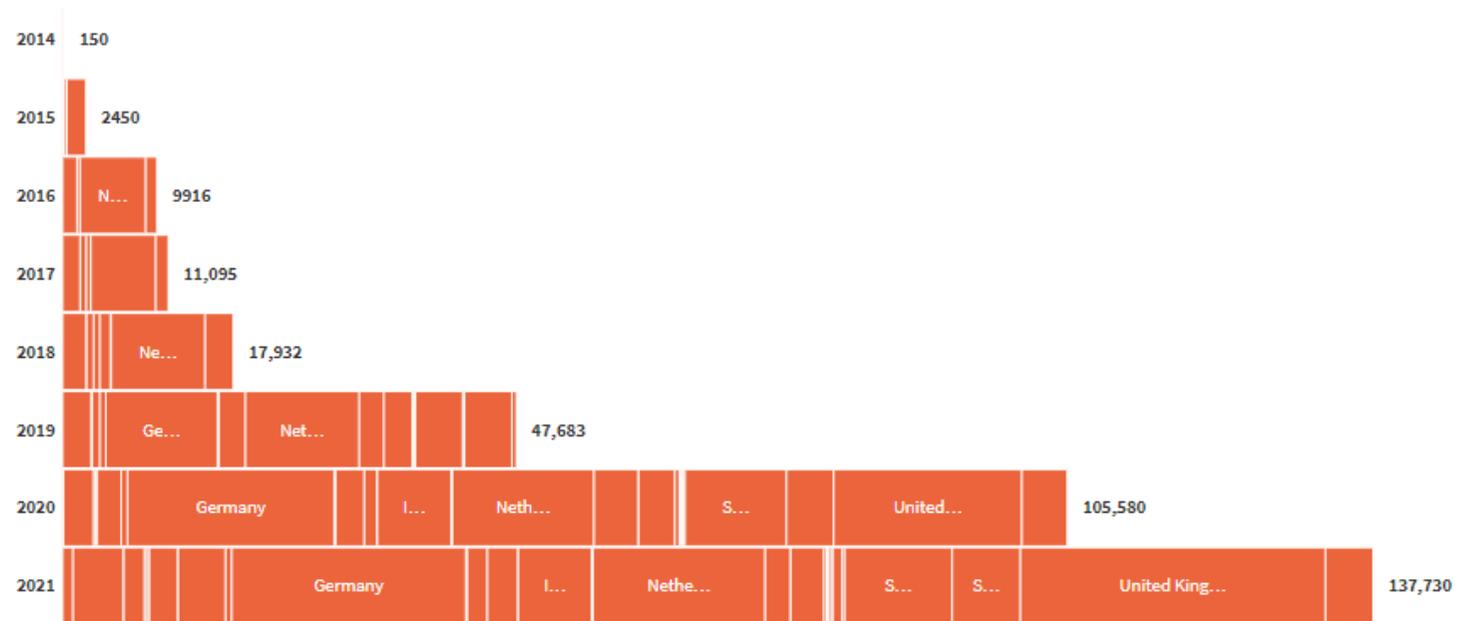
Route 3: Les accords transformatifs

- ⦿ Les accords transformatifs concernent les modèles de publication qui où les maisons d'édition s'engagent à faire transitionner leurs revues d'abonnement et leurs revues hybrides vers l'accès ouvert.
 - ⦿ Transformative Agreements (TAs)
 - ⦿ Read & Publish deals
 - ⦿ Subscribe to Open (S2O)
 - ⦿ Transformative Journals (TJ)
 - ⦿ Cette transition est menée par des consortiums de bibliothèques. Les revues augmentent graduellement leur contenu en accès ouvert au fur et à mesure que plus d'accords transformatifs sont signés qui donnent aux chercheurs liés à ces bibliothèques le droit de les lire et d'y publier.
 - ⦿ Certaines agences de recherche contribuent financièrement à ces initiatives, ou sont impliquées dans les négociations menant à ces accords transformatifs.
-



Route 3: Les accords transformatifs

- Bon nombre d'agences de recherche de la cOAlition S contribuent aux accord transformatifs, augmentant ainsi le nombre d'articles OA.



Source: [ESAC Transformative Agreement Registry](#) • Click on a country or year to filter.
Last updated: 18-06-2021

Les revues transformatives

- La Revue Transformatrice (**Transformative Journal, TJ**) est un modèle de transition pour les revues propre à la cOAlition S.
 - Les maisons d'édition qui adoptent ce modèle doivent
 - augmenter leur proportion d'articles en accès ouvert d'année en année par un pourcentage spécifique;
 - s'engager à transformer la revue entière en une revue en accès ouvert quand un seuil de 75% est atteint.
 - Adopté par 16 maisons d'édition: ACM, ACS, BMJ, Cambridge University Press, Elsevier, Karger, Oxford University Press, Royal Society, Springer Nature. **2300** revues.
 - En 2022, 44% de ces titres ont atteint leurs buts annuels.
-





Journal Checker Tool (JCT)

- Le JCT aide les chercheurs à identifier comment leurs revues préférées leur permettent de satisfaire leurs obligations de publier en accès ouvert: Gold? Vert? Accord Transformatif? <https://journalcheckertool.org>

Is this compliant with Plan S ?

JOURNAL MY FUNDER MY INSTITUTION

Cell (Elsevier), ISSN: 0 + Wellcome + University North (=

No affiliation

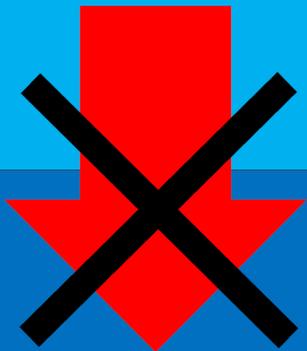
Yes, this combination is compliant.



Journal Comparison Service (JCS)

- ◉ La cOAlition S s'est proposé de rendre transparents les prix des services de publication pour assurer que ceux-ci soient appropriés et raisonnables.
- ◉ Deux cadres de transparence (Price transparency frameworks); avec des ensembles de services dont les prix doivent être fixés individuellement pour pouvoir être comparés.
- ◉ Pour des raisons de compétition, les maisons d'édition ne pourront pas voir les prix de la concurrence.
- ◉ Le service ne sera accessible qu'à des utilisateurs sélectionnés qui négocient des contrats avec les maisons d'édition: bibliothèques, agences de recherche, consortiums.
- ◉ La transparence des prix de publication deviendra une condition pour le paiement par les agences de recherche.
- ◉ La comparaison des services de publication doit permettre de créer un marché plus ouvert pour les services de publication et normaliser les prix.

Droits
intellectuels



Maisons
d'édition

La stratégie de non-cession des droits

“La meilleure manière de garantir l'accès ouvert à notre recherche dans toutes les circonstances est de ne pas lâcher prise de notre contrôle sur cette recherche.”

Simon Bains, bibliothécaire universitaire, Université d'Aberdeen

- ⦿ Principe: l'article scientifique est la création intellectuelle de l'auteur, et appartient à celui-ci.
- ⦿ La stratégie de non-cession des droits (SNCD) vise à convaincre les auteurs de garder leurs droits intellectuels sur leur travail, et de ne les céder aux maisons d'édition en aucune circonstance.
- ⦿ Les services de publication fournis par la maison d'édition de lui donnent aucun droit de s'arroger les droits intellectuels de l'auteur.
- ⦿ Les universités et les agences doivent soutenir leurs chercheurs dans la préservation de leurs droits intellectuels.

1

La stratégie de non-cession des droits

- Les nouvelles conditions contractuelles des auteurs bénéficiaires des agences de la cOAlition S engagent ceux-ci à informer les maisons d'édition qu'une licence CC BY s'appliquera au Manuscrit Final Accepté (*Author Accepted Manuscript, AAM*) de tout article soumis à une revue avec abonnement.
- Les auteurs ajouteront la déclaration suivante à leurs articles:
“La recherche à l'origine de cet article a été subventionnée par [organisation: # subvention]. Une licence CC BY s'applique à la version finale acceptée (AAM) de cet article, en accord avec les conditions sur l'accès ouvert stipulées dans le contrat de cette subvention.”
- Les auteurs déposeront ensuite, au plus tard au moment de la publication, le texte intégral (manuscrit accepté pour publication ou version éditeur) dans l'archive ouverte HAL avec mention de la référence ANR du projet de recherche (ex : ANR-22-CE64-0001) dont elle est issue.

2

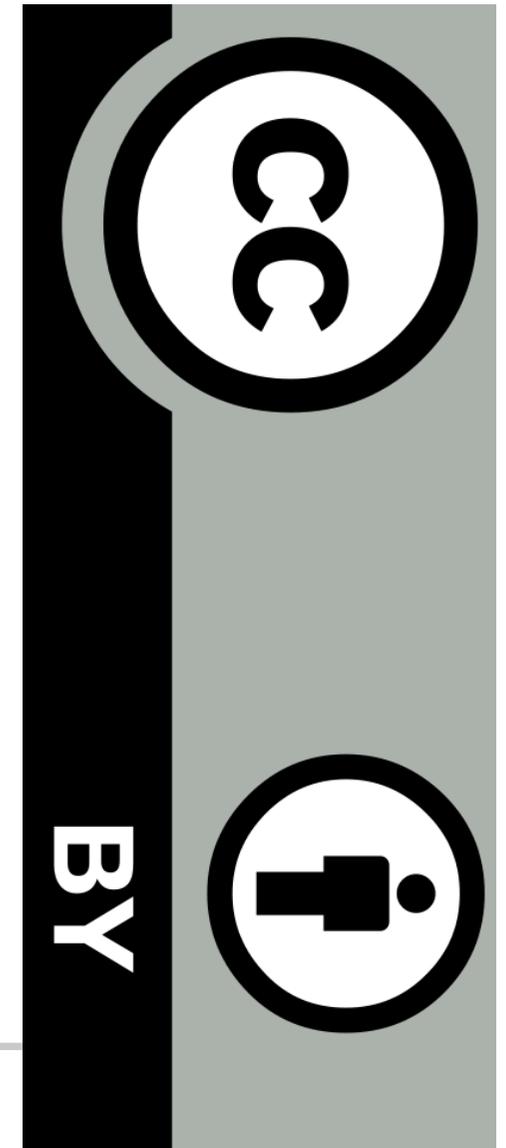
3

La stratégie de non-cession des droits

La licence CC BY a la préséance juridique sur n'importe quel accord de publication signé ultérieurement avec la maison d'édition quand l'article est accepté pour publication.

Si la maison d'édition accepte de considérer l'article ainsi licencié pour publication, la licence CC BY permettra aux auteurs de **retenir leurs droits intellectuels essentiels**, et plus en particulier de:

- ⦿ déposer une copie de leur AAM dans une archive ouverte dès la publication.
- ⦿ réutiliser tous les matériaux (photos, graphiques, tableaux) de leur article comme bon leur semblera. Il ne faut plus chercher la permission de la maison d'édition.
- ⦿ partager l'article avec qui ils voudront.





La réaction des maisons d'édition...

- Après avoir été informées de ces nouvelles conditions en juillet 2019, les maisons d'édition ont réagi de manière négative mais sans refuser les articles avec licence CC BY à la soumission.
- Tentatives de semer la confusion.
- La plus dangereuse: demander aux auteurs de signer un contrat les engageant à respecter une période d'embargo de 6-12 mois.
 - qui force les auteurs à violer les obligations contractuelles de leur subvention...
 - et qui constitue ainsi, de la part des maisons d'édition, une incitation aux auteurs de violer un contrat préalable.
- EUA, CESAER et Science Europe ont envoyé une lettre aux maisons d'édition pour leur demander d'être clairs sur la stratégie de non-cession des droits.

Mais la SNCD est largement soutenue...

- Déclaration de l'UNESCO de novembre 2021: *“Any transfer or licensing of copyrights to third parties should not restrict the public’s right to immediate open access to a scientific publication.”*
- Déclaration des G6, décembre 2021: *“we are committed to support our researchers to retain sufficient rights to publish their scholarly articles and monographs openly and we encourage them to publish their results (i.e. final version and/or manuscript) under an open license, preferably the Creative Commons Attribution License CC BY.”*
- EUA OS Agenda 2025: *“Authors and institutions need to retain their intellectual property rights (e.g. Plan S Rights Retention Strategy).”*
- Conseil de l'Europe, juin 2022, sous la présidence française: *“CONSIDERS that the authors of research publications or their institutions should retain sufficient intellectual rights to ensure open access”*

cOAlition S





THE UNIVERSITY
of EDINBURGH

UNIVERSITY OF
CAMBRIDGE



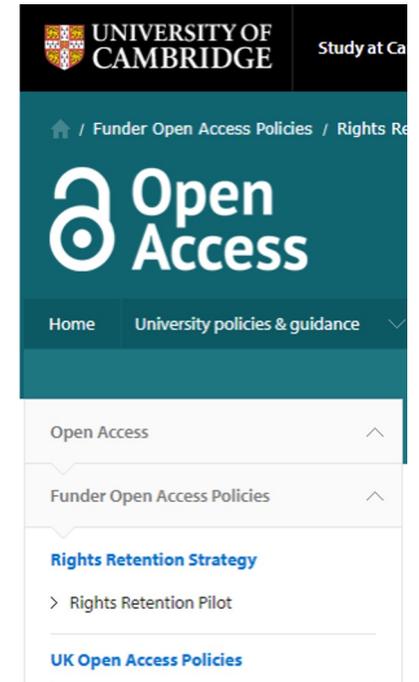
... et adoptee par des universités

UiT's Rights Retention Strategy

UiT is introducing a Rights Retention Strategy to facilitate that all academic literature from UiT, not just that with external funding, is made available with Green OA.

As of 1 January 2022, the following applies: Irrespective of the publication channel, full-text versions of research articles written by employees and students at UiT must be uploaded (deposited) continuously in the national register (currently called Cristin).

- If a Gold OA channel has been used, the publisher's PDF (the published version, Version of Record) must be uploaded.
- If a closed subscription-based channel has been used that does not allow self-archiving of the publisher's PDF, the latest peer-reviewed manuscript version (the author's accepted manuscript, "postprint") must be uploaded.



Policies and Regulations

Computing Regulations

Library Regulations

Security Policies

Operational Policies

Research Publications Policy

Research Data Management Policy

Advisory Policies

Statutory Notices

Research Publications & Copyright Policy (2021)

This policy supersedes and updates the first University of Edinburgh Research Publications Policy passed by University Court in 2010.

Academic staff at the University of Edinburgh have traditionally, when publishing research outputs, exercised an independent right to assign or give away their scholarly works (in addition to the University's right). This has enabled the current process of the corresponding author assigning copyright to publishers, which results in many journal articles and scholarly works now being under partial or complete ownership by the academic publishers.

In order for the University and its researchers to comply with funder requirements, and to enable the University to disseminate its research and scholarship as widely as possible, whilst enabling its staff to publish their work in a journal of their choice the University of Edinburgh will adopt the following mandatory policy which applies to all staff on research contracts :

[Research Publications & Copyright Policy \(190.03 KB PDF\)](#)



L'accès ouvert diamant

- ⊙ Un modèle de publication **sans obstacles financiers** pour les lecteurs et les auteurs.
 - ⊙ Des initiatives de publication **dirigées par les communautés académiques** elles-mêmes.
 - ⊙ Une **grande variété** de communautés savantes souvent petites, multilingues et multiculturelles qui sont l'incarnation même de la bibliodiversité.
 - ⊙ Un modèle de publication **équitable** de par sa nature et sa conception.
-

OPERAS

open scholarly communication in the european
research area for social sciences and humanities

SPARC*
Europe

CASPA



re2alyc.org



DOAJ DIRECTORY OF
OPEN ACCESS
JOURNALS

L'accès ouvert diamant

- ◉ Plan S Principe 5: *“Les organismes de financement soutiennent la diversité des modèles d'affaires pour les revues et les plateformes en libre accès.”*
 - ◉ Mars 2021: étude sur la publication diamant par un consortium dirigé par OPERAS: résultats, recommandations, et données.
<https://zenodo.org/record/4558704#.YO6YwS0RoRw>
 - ◉ Un archipel de 16–29.000 revues (11.500 dans DOAJ), la plupart relativement petites, multilingues et diverses, publiant néanmoins 44% des articles dans les revues en accès ouvert complet.
 - ◉ Des défis liés à la capacité technique, la gestion, la visibilité, et la perennité des revues et plateformes.
-



Le Plan d'Action Diamant

- Un plan qui vise à aligner et à développer des ressources communes pour les revues et plateformes de l'écosystème diamant, tout en respectant leur diversité culturelle, multilingue et disciplinaire.
- Initié et développé par l'ANR, la cOAlition S, OPERAS et Science Europe.
- Présenté le 2 février 2022 à OSEC à Paris, et rendu public le 2 mars pour un appel de soutien.
- 100 organisations ont déjà signé le Plan d'Action Diamant pour rejoindre la Communauté Diamant.
- Premier rendez-vous: Zadar, Croatie, le 19-20 septembre 2022.





Le projet DIAMAS



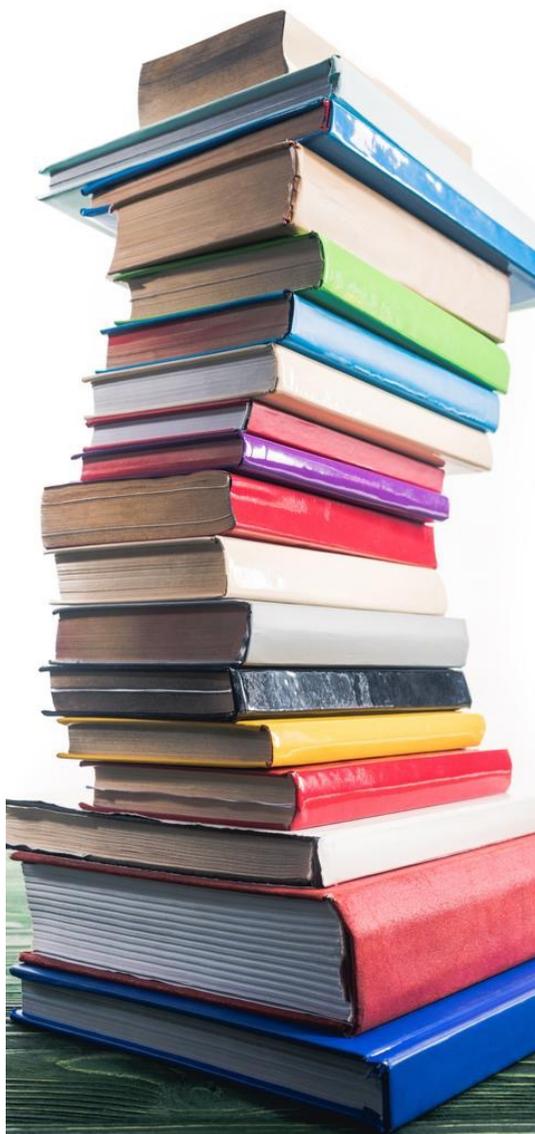
- ⊙ La phase initiale du Plan d'Action Diamant sera menée par le projet DIAMAS, accordé dans le cadre de l'appel d'offres *HORIZON-WIDERA-2021-ERA-01-43: Capacity-building for institutional open access publishing across Europe*.
 - ⊙ Un aperçu complet de la publication diamant en Europe avec une analyses des mécanismes de services, de gestion et de financement.
 - ⊙ Des activités pour améliorer la coordination, la qualité et les services de la publication diamant: standards partagés, bonnes pratiques, politiques et procédures, pérennisation des modèles de financement.
 - ⊙ Des recommandations exploitables par les organisations publiques pour soutenir leurs activités de publication en accès ouvert en Europe.
-

Le projet DIAMAS



- Début: septembre 2022, €3m
- DIAMAS rassemble 23 organisations scientifiques de 12 pays européens
- Fonder un centre de capacité diamant qui puisse aider les initiatives de publication





L'accès ouvert aux livres académiques

- Principe 7 du Plan S: “...it is understood that the timeline to achieve Open Access for monographs and book chapters will be longer and requires a separate and due process;”
- Septembre 2021: une déclaration avec 5 recommandations:
 - Tous les livres académiques provenant d'une recherche financée par la cOAlition S doivent être disponibles en accès ouvert dès la publication.
 - Les auteurs ou leurs institutions doivent retenir des droits intellectuels suffisants pour assurer la disponibilité des livres académiques en accès ouvert et permettre leur réutilisation.
 - Les livres académiques doivent être OA sous une licence CC.
 - Les périodes d'embargo ne peuvent excéder 12 mois.
 - Les agences de recherche financeront les livres académiques
- L'implémentation sera soutenue par le *Directory of Open Access Books* et en collaboration avec OAPEN et le *OA Books Network*.

Questions & Discussion

Access



www.coalition-s.org



info@coalition-s.org



twitter

[@cOAlitions_OA](https://twitter.com/cOAlitions_OA)